



Information / Inscription 2022 – 2023

Option Facultative de Chant Choral

Pour la rentrée scolaire 2022/2023, **votre enfant peut demander à bénéficier de l'enseignement facultatif de chant choral au sein du collège Hector BERLIOZ.** Cette option est un prolongement du cours d'éducation musicale et s'adresse à des élèves motivés, ayant le goût de la pratique vocale.

Dans le cadre de l'obtention du diplôme du brevet, les élèves de 3^{ème} ayant suivi l'enseignement facultatif de chant choral peuvent bénéficier de points supplémentaires si les objectifs d'apprentissage précisés par le programme d'enseignement sont atteints (10 points) ou dépassés (20 points)

Pourquoi s'inscrire à l'option facultative de chant choral ?

Les pratiques musicales collectives, comme la chorale ou l'orchestre, contribuent à l'épanouissement et au développement de l'élève. Les multiples bienfaits de celles-ci se constatent tant sur le plan artistique que pédagogique et social.

Une contribution au socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Un projet structurant du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (notamment à travers la rencontre d'œuvres, de musiciens et techniciens, de la pratique ...)

Une dimension sociale importante : le chant choral

- * développe de l'écoute mutuelle, l'altérité, du rapport à l'autre et au groupe
- * contribue à l'égalité d'accès à la culture
- * favorise différentes formes de mixité (filles/garçons, d'âges, de compétences)

Des compétences développées auprès de chaque élève :

- * Des compétences transversales (Apprendre à se concentrer, à mémoriser, à prendre confiance en soi, à se montrer solidaire et responsable au sein d'un groupe, à respecter les autres et leur travail, à s'investir et mener à terme un projet collectif...)
- * Des compétences musicales spécifiques (Apprendre à interpréter une phrase musicale avec justesse, à adapter sa posture, son souffle, sa respiration, à développer son ambitus vocal, à tenir sa partie dans un contexte polyphonique...)

Informations pratiques autour de l'option facultative Chant Choral :



- ouvert à tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- entre 50 et 55 élèves maximum
- aucun pré-requis
- est une option, donc un enseignement
- a lieu tous les jeudis de 12h30 à 13h25 (les élèves mangent en priorité)
- lieu : salle polyvalente
- **jour d'inscription et d'essai pour les élèves non-inscrits à l'heure actuelle : jeudi 8 septembre à 12h30**

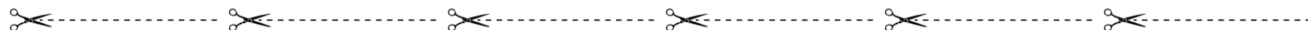
Modalités d'inscription à l'option facultative Chant Choral :

Pour les élèves non inscrits à l'heure actuelle à l'option Chant Choral :

- assister au 1^{er} cours le jeudi 8 septembre à 12h30 en salle polyvalente pour un cours d'essai
- à l'issue de ce cours, l'élève intéressé.e devra rendre son bulletin d'inscription à l'option (au verso de cette page) à l'accueil du collège, auprès de Mme PIEDALLU, au plus tard le mardi 13 septembre

Pour les élèves déjà inscrits à l'option facultative, rendez-vous jeudi 8 septembre à 12h30 pour le 1^{er} cours de chant choral !

Remettre à l'accueil du collège, auprès de Mme PIEDALLU son **bulletin d'inscription au plus tard le mardi 13 septembre**



Bulletin d'inscription 2022 2023 : option facultative de chant choral

Je soussigné(e) (nom, prénom)..... , responsable de l'élève (nom, prénom)
..... , actuellement en classe de au collège Hector BERLIOZ

souhaite l'inscription de mon enfant à l'option facultative de chant choral au collège Hector BERLIOZ pour l'année scolaire 2022 2023

ne souhaite pas demander l'inscription de mon enfant à l'option facultative de chant choral au collège Hector BERLIOZ pour l'année scolaire 2022 2023

J'ai bien pris connaissance des modalités de l'option facultative Chant Choral et de l'engagement de mon enfant dès la rentrée 2022.

Fait le :

Signature du responsable :

Important : votre demande vaut engagement pour l'année scolaire 2022 2023 pour l'option facultative de chant choral

Information / Inscription 2022 – 2023

Orchestre

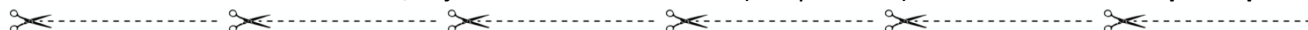
Informations pratiques autour de l'orchestre :



- ouvert à tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- maximum 15 élèves (en cas de trop fortes demandes, une priorité sera accordée aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème})
- ouvert aux élèves musiciens (piano, guitare, batterie, violon, flûte traversière, saxophone....) et non musiciens
- a lieu tous les jeudis de 16h30 à 17h25
- lieu : salle 14 éducation musicale
- **cours d'essai avant inscription : jeudi 8 septembre de 16h30 à 17h25 (nécessité de remplir l'autorisation parentale ci-dessous pour pouvoir assister à cette séance)**

A l'issue de cette séance, l'élève intéressé.e devra rendre son bulletin d'inscription qui lui sera remis en main propre le 8 septembre, à l'accueil du collège, auprès de Mme PIEDALLU, au plus tard le mardi 13 septembre

Remettre à Mme GUERLAIS, le jour de la séance d'essai (8 septembre) son **autorisation de participation**



Autorisation parentale – séance essai Orchestre 8 septembre 2022

Je soussigné(e) (nom, prénom)..... , responsable de l'élève (nom, prénom)
..... , actuellement en classe de au collège Hector BERLIOZ **autorise mon enfant à participer à la séance d'essai de l'orchestre du jeudi 8 septembre de 16h30 à 17h30 au collège Hector BERLIOZ.**

Fait le :

Signature du responsable :

La motivation et l'engagement sont les seuls pré-requis nécessaires pour participer à ces enseignements de pratiques musicales collectives.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à joindre le professeur d'éducation musicale, Mme GUERLAIS

- - Soit par le biais de la messagerie e-lyco
- - Soit par le biais de son adresse mail professionnel : Eva.Guerlais@ac-nantes.fr